



Paris, le 16/10/2013

Compte Rendu de la Réunion n°04-13 du Bureau AFCAM Du 16 octobre 2013 au siège de la FF Tennis à Roland Garros à 18h45

Présents : Patrick VAJDA - Philippe ROVIRE - Daniel TROCQ - Jacques DEROUSSEN - Isabelle JOBARD - Patrick LEFORT - Régine LE GLEUT - Michel DAILLY - Benoît RAYNAUD- Philippe MANASSERO- Francine QUICRAY RENARD

Excusés : Christian PEYRAS- Jean-Robert LAINE, Jacques MUCKENSTURM - Jean Christophe GASTOU - Éric BORGHINI- Jacques BAYNAUD- Jean Paul BULGARIDHES-Christine LABARRIERE- Gilles DUMONT- Philippe DE MIRANDA-

Assistent : M Alfred ASARO (commissaire aux comptes)- Bernard NOBLECOURT (CNA FF Tennis)

Absent :

Compte-rendu du bureau du mercredi 16 octobre 2013 au siège de FF Tennis

Accueil par la fédération :

Patrick Vajda remercie chaleureusement le représentant de la FFT, Bernard Noblecourt, et le Président de la FFT pour la gentillesse et la qualité de leur accueil. Il remercie également Rémy Azémar pour son action dans le cadre de l'organisation de ce bureau. Bernard Noblecourt exprime son plaisir et celui de la FFT d'accueillir le Bureau de l'AFCAM et précise que la FFT est très attentive aux travaux menés par l'AFCAM. Patrick Vajda remet à Bernard Noblecourt et à Remy Azemar (absent) la nouvelle cravate de l'AFCAM ainsi qu'à tous les membres du Bureau présents.

Approbation du PV de la dernière réunion: Le PV est adopté à l'unanimité

1/ Compte rendu AG ; et vision sur la prochaine AG

Le compte rendu de l'AG est parti ce jour dans sa version papier. Michel Dailly assurera dans les prochains jours l'envoi de celui-ci par email aux 325 représentants au sein de l'AFCAM. La date de la prochaine Assemblée Générale est fixée au vendredi 07 mars 2014 à partir de 14h00 au CNOF.

2/ RDV T.Rey/ H.Khellaf

RDV avec Thierry Rey (conseiller sport du Président de la République) et Hakim Khellaf (conseiller du premier ministre). Le président de l'AFCAM fut parfaitement accueilli par ces deux spécialistes du Sport et la qualité des échanges fut remarquable. Il est vraisemblable que la non remise en cause de la loi de 2006 pour 2014 est due à leur intervention ; ils se sont, en effet, rendu compte que les chiffres de l'AFCAM étaient les plus vraisemblables en terme de manque à gagner pour l'État.

Le problème de Charlotte Girard, arbitre de hockey/glace a été abordé. Elle devait être libérée pour participer aux championnats du monde juniors en décembre 2013 (elle y a arbitré la finale). À son retour, le secrétaire général du rectorat lui a précisé que cet accord était l'exception !

P.Vajda a écrit à Madame le Recteur de l'Académie d'Orléans, et a également informé Mrs Rey et Khellaf.

Attentifs aux éléments apportés, M Khellaf est très certainement intervenu en faveur de Charlotte Girard ; Mme Girard a ainsi obtenu sa mutation dans une ville dotée d'une patinoire et à un poste qui lui permet de s'entraîner

Un rendez-vous avec Madame la Ministre des Sports s'est fait entre les deux entretiens avec Mrs Rey et M Khellaf permettant de revenir sur les problèmes de disponibilités.

Concernant la possibilité pour les arbitres d'obtenir un C.I.P, la réponse est sans appel : toutes mesures occasionnant des dépenses supplémentaires au budget du Ministère ne verront pas le jour.

Malgré cela on ressent une véritable écoute des différents interlocuteurs politiques et sportifs sur les questions abordées par l'AFCAM.

Jean Michel Brun, issu de la Lutte, et nouveau secrétaire général du CNOSF souhaite faire évoluer le CNOSF et a réactivé le projet de courrier sur la formation Tronc Commun aux CROS et aux CDOS.

Notre travail auprès des CROS et des CDOS est impératif et nécessaire. Dans le cas d'une situation bloquée, il faudra que l'AFCAM leur adresse directement l'information sur la formation « Tronc Commun ».

3/ Lettre à Madame Taubira

La lettre adressée à Mme Taubira et portant sur l'application de loi 2006 est sans réponse à ce jour. Mais l'on remarque, que l'UNAF, en particulier, signe des conventions avec les parquets généraux des départements pour s'assurer de l'application des lois de la République. Cette démarche est excellente et l'AFCAM devrait la poursuivre tant au plan local que National afin de protéger tous les arbitres sportifs

Il faut amplifier cette démarche, pourquoi pas par l'organisation d'un colloque en présence de Monsieur le Procureur général auprès de la Cour de Cassation ?

4/ Tronc commun de Nice et après.....

La dernière session a eu lieu à Nice tout début juillet en présence d'un ex-arbitre de L1, Claude Colombo.

Joffrey Calvet, l'arbitre de basket agressé, a été invité pour témoigner pendant le séminaire. Il a pu évacuer une partie de son stress. Il rejoue au basket mais n'arbitre toujours pas. Il était arbitre de 3^{ème} division, jeune espoir avec un devenir, et un potentiel international.

Les problématiques du stress sont à creuser. Le stress et la gestion du stress est un point important dans le rôle de l'arbitre.

Il y a le « bon stress » et le « stress négatif » qu'il faut savoir identifier, gérer et surmonter.

60% des stagiaires ont réclamé une action plus profonde sur le stress.

Il faut trouver un lieu pour faire un autre séminaire avant la fin de l'année ; mais cela sera délicat sur le plan financier : parmi les organisateurs potentiels, le CROS du Centre (JL. Desnoue) ? l' Auvergne ? le Nord Pas de Calais ? la Picardie (Claude Fauquet) ?

L'intérêt de ce dispositif, basé sur l'échange, reste la mutualisation des témoignages et des expériences par des arbitres venus d'horizon différents.

La diversité est le maître-mot et le Président se refuse à envisager des séminaires axés sur des types de sports : sports de combat ; sports de raquettes

Les budgets spécifiques à la formation (attribués par le CNDS) peuvent aider à consolider les actions de lutte contre les incivilités...mais l'AFCAM a un engagement formel dans le cadre de sa demande de subvention annuelle directement auprès le Ministère des Sports de ne pas solliciter d'autres aides de l'état.

La formation des arbitres n'est pas souvent reprise ailleurs que dans les fédérations. Les arbitres ne sont pas des professionnels et n'ont pas le droit aux aides des OPCA.

P. Vajda se rendra à l'invitation de la Poste – le 22/10/2013- qui présentera la Journée Nationale de l'Arbitrage des 4 sports : Rugby, Hand-Ball, Football, Basket-Ball. Il n'y a rien à espérer de la Poste.

Il est certain qu'aujourd'hui, après de nombreux problèmes graves, les fédérations des sports collectifs ont pris la question de l'arbitrage très au sérieux, ainsi d'ailleurs que la formation des arbitres. Le Football a organisé des états généraux de l'arbitrage. Le Tennis également à un plan national de développement de l'arbitrage.

Le principal souci est la disponibilité de l'arbitre et la perte de salaire engendrée par l'arbitrage. (Exemple des arbitres de Hand-Ball, les sœurs Bonaventura qui perdent plus de 5 000 Euros chacune par an).

En Escrime pour éviter la raréfaction des arbitres la fédération a utilisé un moyen coercitif , (un arbitre obligatoire à partir de 4 tireurs d'un même club) et un moyen financier en augmentant les indemnités.

En Football, des amendes financières ont été mise en place relayées par des menaces de relégation. Conséquences, (et pas toujours en plaisantant), c'est souvent le gardien du stade qui devient l'indispensable candidat-arbitre.

En Tennis, il existe également des soucis liés à l'argent ; Aujourd'hui, le bénévolat n'existe plus. L'indemnité journalière s'impose. Les arbitres ne sont pas largement indemnisés. Cependant, tous les matchs devant être réglementairement arbitrés, le club trouve un arbitre ponctuellement. Il se pose, alors, le problème de fidélisation et de reconnaissance. La détection des jeunes arbitres est difficile. L'initiative de la FFT de mettre en place un accompagnement des championnats de France à l'Open de Roland Garros permet de reconnaître cette population et provoquer des vocations. Cependant, l'aspect pécuniaire est incontournable. (30 à 40 jeunes par tournoi)

Il y a une véritable crainte sur le manque de lisibilité et de visibilité de l'arbitrage dans une grande partie des fédérations. Notre présence « légère » au sein du CNOSF n'est-elle pas une preuve de ce manque de visibilité.

P. Vajda a demandé et demandera encore à Mme la ministre de rétablir de manière statutaire la présence arbitrale au sein des comités directeurs des fédérations.

5/ Nouvelles AFCAM régionales

L'AFCAM Auvergne est en cours création en Novembre ; Les pays de Loire sont en train de créer une commission au sein du CROS sur le modèle niçois.

La Bourgogne est à l'arrêt, comme le projet du Centre.

6/ Loi de 2006 et le problème particulier des frais

Ce point est compliqué notamment par le problème particulier des remboursements de frais. Mais une certitude : rien ne bougera pour 2014.

Cependant, lors de l'AG des arbitres de Rugby, P. Vajda a expliqué la méthode de calcul du montant de la franchise de 5340€.

D'aucun semblait vouloir remettre les frais remboursés dans l'addition permettant de calculer le montant de l'exemption.

L'un des membres de la commission nationale d'arbitrage du Rugby a précisé que dans les 2 grandes revues fiscales était déjà noté l'ajout des frais remboursés dans ce calcul.

Patrick Vajda écrira à ces deux revues dès la clôture des travaux des deux assemblées sur la Loi de Finances 2014

Il faut rester vigilant !

À Nice, l'URSSAF locale fait encore mieux en considérant que les arbitres du club receveur étaient assimilés à des salariés !!!

Au niveau des URSSAF, nous avons tout à craindre car chaque contrôleur semble avoir ses propres interprétations des textes de loi ??

La loi est la même pour tous. Et la loi de 2006 réfute toute notion de salarié concernant les arbitres.

7/ Courrier de B. Millot arbitre de L1

B Millot, agent de l'administration (Éducation Nationale) a sollicité P Vajda pour un problème de disponibilité. Sa hiérarchie ne lui a posé aucun problème.

8/ Charlotte Girard

Elle a été mutée et a obtenu tout ce qu'elle souhaitait. Elle est restée raisonnable sur ses besoins.

Avec les Arbitres de la Police, il y a eu des abus (plus de 85 jours/an) abrogeant l'instruction de Ministère de l'Intérieur.

La problématique de la libération des arbitres féminins, évoquée avec la présidente de la FEMIX, Mme MF Potereau, est une question encore plus complexe, dont Charlotte Girard pour la FEMIX est en charge.

Le forum sur le corps arbitral au féminin doit être mis en place impérativement en 2014.

9/ CNOSF et commission sport et territoires (nouveau président de cette commission : le Président de la FFBB)

Changement de président de la commission : le président de la FFBB : JP. Siutat.

L'AFCAM fait partie du groupe Sport et Territoire et non de la commission.

Ph Manassero a été destinataire de PV de cette commission.

Les assises Sports et Territoires seront organisées en janvier.

Il faut qu'il y ait un membre de l'AFCAM.

Le 23/10, D. Masegla a provoqué une réunion des membres associés du CNOSF, sujet : la réforme du CNDS.

Il est à noter que c'est la 1^{ère} fois qu'une telle réunion est organisée depuis l'admission de l'AFCAM comme membre associé, soit depuis 10 ans.

10/ Retour sur le CIO et notre internationalisation (SOUK)

P. Vajda rappelle les derniers échanges E-mails sur les entrevues avec la commission de l'Entourage du CIO.

Christophe Dubi qui est actuellement le directeur des sports du CIO, et qui sera après Sochi le nouveau Directeur Général en charge des Jeux Olympiques est le référent de la commission de l'Entourage dirigée par Serguei Bubka. Un courrier de l'AFCAM et du SOUK a été préparé pour sensibiliser le CIO sur l'internationalisation du corps arbitral en y ajoutant l'intérêt de la féminisation du corps arbitral international.

Nous souhaitons une commission des arbitres au sein du CIO. Il faudra attendre le retour de Ch. Dubi avant de solliciter Th Bach.

11/ Peut-être un vrai partenaire : Cohésion internationale

Cohésion internationale est un organisme de formation. Il organise une trentaine de séminaires au sein des collectivités et services publics et il souhaite avoir le témoignage d'un arbitre dans le domaine de la gestion des conflits.

P. Vajda lui a présenté le tronc commun et proposé son intervention. Le 1^{er} séminaire aura lieu le 22 novembre, à Poitiers.

Au titre de son intervention, le Président recevra 300 euros soit 3 000 Euros par an qui seront intégralement rétrocédés à l'AFCAM.

La démarche est d'expliquer le management des athlètes par les arbitres sportifs et comment transposer cette « gestion » humaine dans le monde du travail. (Manière, attitude et comportement)

12/ Internet et Face Book

700 amis sur FB avec accès sur le site internet de l'AFCAM.

Il faut donc donner des informations régulières et alimenter ce site. Actuellement seul Philippe Manassero et Patrick Vajda alimentent le site, les membres du bureau sont appelés à le faire afin de muscler la communication.

13/ Déontologie des arbitres

Le projet est en français et en anglais (pour être envoyée au CIO).

Patrick souhaite l'envoyer au CIO et à son président, aux fédérations nationales...

Il faudra la diffuser via Internet (site AFCAM et Face Book).

14/ Arbitres pour Sochi

Ph Manassero suit le dossier. 3 arbitres ont été désignés officiellement. 2 en patinage artistique (Mme Florence Vuylsteker, Mme Hélène Cucuphat et 1 en danse artistique Mr David Molina. En Hockey sur glace, une pré liste de 3 arbitres (2 femmes et homme) a été établie par la Fédération internationale. Décision finale en décembre. Le ski est en attente de désignation. Philippe Manassero va prendre également contact avec le Handisport pour les jeux paralympiques. Pas d'arbitres français désignés en « short track » et patinage de vitesse

Pour le ski : Anne chantal Grévy-Pigelet , déléguée technique ski alpin ,Grange Olivier juge pour le ski freestyle (bosses saut) Regazzoni raf pour le ski half pipe et slope style, Christophe Vassalo biathlon directeur des pistes à Sochi

Ce qui a été fait pour Londres, doit être reconduit pour Sochi : J-30, équipement et club « France ». Patrick Vajda va écrire à JM Brun pour le sensibiliser sur les arbitres olympiques.

15/ Situation financière

La situation financière est stable (31 500€ de dépense et 33 353€ de recette).

Le lot de cravates et foulards avec le nouveau logo a été réglé récemment. (7400€, Soit 25€/pièce)

La formation a intégralement consommé l'enveloppe ministérielle.

Mais il reste à régler 50% de l'AG ainsi qu'une partie des trophées et médailles ce qui nous conduira au 31 décembre à une situation largement déficitaire.

Les cotisations : les fédérations sont à jour mais pas les individuels, sur ce point une relance est nécessaire et urgente. (Ph Manassero)

Rappelons que le CNOSF par application de notre convention prend en charge 1250€ (frais de reproduction) ;

Des mesures doivent être prises afin de minimiser notre risque financier. Minimiser la dépense « trophées » pour cette année (mélange ancien et nouveau logo uniquement pour 2013).

Il nous faut aussi nommer le récipiendaire du trophée « Édouard Eskenazi ».

Enfin la recherche partenaires privés ou non devient urgente.

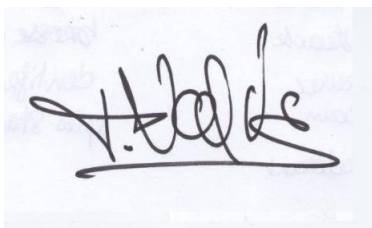
Prochaine réunion le : Jeudi 12 décembre 2013 à 18h45, lieu à définir, suivie d'une réception offerte par Alfred ASARO à l'occasion de la remise des PALMES d'OR du Bénévolat par Michel Dailly.

Bureau d'avant AG : à l'occasion du J-30 (JO Sotchi 2014 du 06 au 23/02/2014), **le jeudi 09 janvier 2014 à confirmer avec le CNOSF**

16/ Point divers :

- Compte rendu des Réunions de la commission du sport de haut niveau et de la commission nationale du sport : bilan Londres 2012, Parcours d'Excellence Sportif, limiter le nombre d'athlètes de haut-niveau sur les listes.
- Assemblée Générale exceptionnelle pour le dépôt en Préfecture du nouveau Bureau de l'AFCAM avec notamment son nouveau Secrétaire Général.
- Michel Dailly a procédé à la réactualisation des fichiers de la représentation au sein de l'AFCAM.
- Les membres du Bureau recevront le document ministériel à actualiser par chacun pour les demandes de médailles d'État à retourner à Michel Dailly avec copie recto-verso des C.I. en cours de validité

Le Président,



Patrick VAJDA

Le Secrétaire Général,



Patrick LEFORT